

Cadre de santé institutionnel de nuit

GRADE : Cadre de santé

Relation hiérarchique : Coordinatrice générale des soins et cadre supérieur de santé de la Direction des Soins

Relations fonctionnelles :

Cadres supérieur de santé et cadres de santé de l'établissement

Chef de service des unités fonctionnelles

- Administrateur de garde
- Médecins de garde
- Cadres supérieurs de santé de pôle
- Cadres de santé des unités d'hospitalisation et médico-technique
- Service de sécurité
- Techniciens de garde (services techniques et DALKIA)
- Directions fonctionnelles
- Institut de formation
- Médecin du travail, psychologue du travail, assistante sociale du personnel, préventeur des risques

L'encadrement paramédical de nuit répond à la référence 27 du manuel de certification de la HAS qui précise : « des règles de responsabilité, de présence, de concertation et de coordination sont mises en œuvre pour assurer la continuité des soins ».

Le service de nuit couvre l'ensemble des services de l'établissement et favorise une identité paramédicale de nuit.

Périmètre du service de nuit : l'établissement comprend 7 pôles d'activités

Ensemble des services d'hospitalisation de chirurgie, de médecine, de psychiatrie, de pédiatrie, de maternité, des blocs opératoires et des services médicotechniques

Effectifs de nuit :

2 cadres de santé 1 faisant fonction de cadre de santé

Total : 173 professionnels

PARAMEDICAUX

- IDE / Puéricultrices : 81
- AS / AP : 62
- Brancardiers : 12

Date d'application	Référence	Version (Révision)	Confidentialité	N°Page
24/09/2015	Coordination Générale des Soins	Version V1	Cadre de pôle	1/5

AUTRES

- Admissionnistes : 2
- Techniciens de laboratoire: 9
- Manipulateurs radio : 5
- Standardistes : 2

Soit **90** professionnels par nuit

MISSIONS principales

- ❖ Animer l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médico – technique, ou de rééducation en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations
- ❖ Superviser ou assurer le flux des patients en concertation avec l'équipe médicale
- ❖ Organiser l'activité paramédicale,

Compétences attendues

- **Organisation** : *Planification et gestion des activités*
 - Organiser et coordonner la prise en charge globale des patients
 - Gérer les priorités en hiérarchisant les besoins et demandes des différentes unités de soins et du plateau technique
 - Gérer les situations complexes avec les patients et / ou les familles
 - Evaluer la charge de travail afin de répartir les ressources
- **Communication** : *Gestion de l'information ascendante, descendante et transversale*
 - Etre le relai de la politique d'établissement auprès du personnel exerçant la nuit
 - Collaborer et communiquer par des moyens appropriés avec l'encadrement de jour : réunion d'encadrement, messagerie....
 - Etre l'interlocuteur privilégié des services du CHIRB, des services extérieurs (police, pompiers, ambulances, familles ...) et de l'administrateur de garde
 - Transmettre les informations à la Direction des soins par l'intermédiaire du registre de garde, par la messagerie, ou contact direct
 - Favoriser la communication au sein des unités
 - Conseiller, informer les patients, l'entourage, le personnel

Date d'application	Référence	Version (Révision)	Confidentialité	N° Page
24/09/2015	Coordination Générale des Soins	Version V1	Cadre de pôle	2/5

Qualité des soins et gestion des risques :

- Veiller à la continuité des soins *jour/nuit* et nuit / jour
- Veiller au respect et à l'application des procédures et notes institutionnelles
- Veiller à la qualité et à la sécurité des soins dispensés au sein des différents services de l'établissement
- Accompagner le personnel de nuit dans leur prise de poste et dans leur isolement Gestion des conflits et du stress
- Participer activement au développement de la gestion des risques au sein des différents pôles
- Analyser les fiches d'évènements indésirables de nuit et proposer un plan d'actions
- Participer à la mise en place d'un plan d'afflux massif de victimes aux urgences sur décision du Directeur de l'établissement

Ressources humaines :

- Organiser la collaboration des professionnels au sein des unités de soins en intra -pôle et en inter- pôles
- Apporter une réponse aux problèmes d'effectifs
- Encadrer et évaluer les équipes paramédicales
- Organiser et évaluer les soins infirmiers en collaboration avec le médecin et le cadre de santé référent de l'unité
- Valider les changements ponctuels de plannings (en dehors des CA)
- Identifier, définir et évaluer les aptitudes physiques et psychologiques du personnel de nuit
- Gérer les contraintes du poste de nuit :
 - le rythme de nuit
 - l'isolement professionnel et social du fait du cycle de nuit
 - L'équilibre : vie professionnelle et vie privée
 - La bonne hygiène alimentaire
 - les troubles du sommeil et la prise éventuelle de poids
- Participer au recrutement des personnels de nuit
- Collaborer avec les cadres de santé des unités à l'évaluation des personnels de nuit
- Gérer et attribuer des ressources de l'équipe de suppléance et de compensation
- Accueillir les nouveaux arrivants de nuit et assurer leur évaluation durant la période d'intégration
- Développer et valoriser les compétences : Identifier les besoins en formation du personnel, suivi et évaluation des résultats
- Accueillir et veiller à l'encadrement des étudiants
- Veiller aux compétences professionnelles continues en regard des nouvelles technologies
- Développer des axes de travail et de recherche : faire émerger toutes les problématiques du cœur de notre métier

Date d'application	Référence	Version (Révision)	Confidentialité	N°Page
24/09/2015	Coordination Générale des Soins	Version V1	Cadre de pôle	3/5

● **Gestion des ressources matérielles allouées**

- Participer à l'évaluation des besoins des services (matériel médical et non médical, médicaments, consommables...) et proposer des choix dans un cadre de priorité

● **Implication dans l'institution**

- Participer à des groupes de travail transversaux dans le cadre du projet d'établissement et du projet de soins
- Prioriser sa participation aux différentes réunions institutionnelles
- Participer aux projets d'établissement, projet de soins, aux projets des unités de soins, au projet de pôle selon sa disponibilité.

Activités

- Participe aux réunions de cadres institutionnels
- Etablit sur le cahier prévu à cet effet un rapport de garde
- Transmets aux cadres supérieurs de pôle et cadre de santé de jour les compétences observées et les manques professionnels des agents paramédicaux de nuit
-

Savoirs attendus

- Management éthique
- Communication
- Législation hospitalière
- Législation spécifique des disciplines encadrées
- Organisation logistique de l'établissement
- Méthodologie de résolution de problèmes
- Objectivation des situations problématiques
- Maitrise des logiciels métiers de l'établissement (GESTOR....)

Aptitudes requises

- Devoir de réserve
- Capacité de positionnement au sein des équipes pluridisciplinaires
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'argumentation
- Etre force de propositions
- Capacités d'écoute
- Capacités d'organisation

Date d'application	Référence	Version (Révision)	Confidentialité	N° Page
24/09/2015	Coordination Générale des Soins	Version V1	Cadre de pôle	4/5

- Capacités de modération
- Capacités Rigueur
- dynamisme
- Esprit créatif

Diplômes et expériences

- Diplôme de cadre de santé

Contraintes du poste :

- Quotité hebdomadaire du temps de travail : 32h30 intégrant les week-ends
- Nuit de 10h : 20h30 à 6h30
- Planning complémentaire entre les cadres de santé de nuit pour assurer la continuité des soins

Date d'application	Référence	Version (Révision)	Confidentialité	N° Page
24/09/2015	Coordination Générale des Soins	Version V1	Cadre de pôle	5/5